



Cette attestation est attribuée à

Geomines

142, rue des Technologies 83140 Six-Fours-les-Plages

BCS atteste que la capacité de l'entreprise mentionnée ci-dessus a été évaluée pour mettre en œuvre et à maintenir les conditions nécessaires à la réalisation en sécurité des travaux hyperbares et jugée conforme aux exigences de l'arrêté du :

29 septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares.

Pour le périmètre de certification suivant :

Activités et Travaux relevant des mentions A.

Date de certification : 09 mai 2019

Sous réserve d'un fonctionnement continu et satisfaisant du système de l'organisme, cette attestation est valable 4 ans jusqu'au : 08 mai 2023

Numéro du Certificat : 190509-C2076

Date d'émission : 09 mai 2019

Frédéric SPECIALE
Dirigeant de BCS